|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 36e | 2e | Étude des crédits du ministère de l’Éducation | 25 avril 2001 | M. François Legault | Ministre d’État à l’Éducation et à la Jeunesse, ministre de l’Éducation et ministre responsable des loisirs et des sports | PQ |

**M. Legault :** D'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue à tout le monde, autant du côté de l'opposition que du parti ministériel. Ça me fait plaisir, pour une troisième année consécutive, de venir défendre les crédits de l'Éducation. On le sait, l'année dernière, j'avais dit à cette même table: Il faudrait bien que ce soit la décennie de l'éducation. Je pense qu'on peut dire, en regardant le niveau des réinvestissements en éducation, que c'est le cas, c'est en train de se concrétiser.

Si on regarde pour l'année financière 2001-2002, le budget de dépenses du ministère sera de 10 634 000 000 $, donc une croissance de 5,3 % par rapport au budget de l'an dernier. Donc, une croissance de 5,3 %, c'est quand même très important dans le contexte où tous les gouvernements un peu partout dans le monde essaient de maintenir la croissance de leurs dépenses en deçà de 3 %. Donc, de voir une croissance de 5,3 %, ça vient clairement démontrer la volonté du gouvernement du Parti québécois de faire de l'éducation une priorité, de respecter, entre autres, tous les engagements qui ont été pris lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, entre autres le réinvestissement de 1 milliard de dollars qui se fera sur trois ans. Donc, cette année, on avait eu une augmentation de 200 millions; l'année prochaine, dans les crédits qu'on présente actuellement, on aura une augmentation de 300 millions, donc 100 millions de plus, et, l'année prochaine, ce sera donc de 500 millions, pour un grand total de 1 milliard.

Ce qu'on peut voir aussi dans les crédits qui sont présentés pour 2001-2002, c'est que tous les coûts de système sont assumés, donc un grand total de 356 millions de dollars qui inclut les augmentations de salaires, les augmentations des différents postes de dépenses. Donc, on le voit, là, seulement au niveau des coûts de système, c'est un montant important, à peu près 3,5 %. Évidemment que, dans le contexte où il n'y a pas une croissance du nombre d'étudiants, ce n'est pas une croissance qui est rattachée au volume, donc c'est vraiment rattaché à une croissance réelle des coûts de système.

On voit aussi, dans ces crédits 2001-2002, des montants supplémentaires de 31 millions de dollars pour l'aide financière aux études, et on aura un 7 millions additionnel l'année prochaine, donc 38 millions de dollars, ce qui vient respecter tous les engagements qui avaient été pris par le Parti québécois lors de la dernière campagne électorale.

Enfin, on ajoute aussi un montant, cette année, de 47 millions de dollars pour le Programme d'adaptation scolaire, c'est-à-dire la politique et le plan d'action en adaptation scolaire, qui nous amènera, à terme, avec une augmentation des ressources de 180 millions de dollars, ce qui nous permettra d'embaucher 2 000 enseignants et environ 1 000 spécialistes, comme des orthophonistes, orthopédagogues, psychologues et aides techniques de toutes sortes, donc 3 000 personnes qui vont s'ajouter dans nos écoles pour s'assurer qu'on s'occupe mieux de tous les enfants mais en particulier des enfants qui ont des difficultés, que ce soit la dysphasie ou que ce soient des problèmes de comportement de toutes sortes. Donc, une grande augmentation, cette année, des dépenses récurrentes de 534 millions, à laquelle s'ajoute une réserve de 200 millions de dollars, une réserve qui a été très bien perçue par les représentants des différents réseaux, qui est une réserve qui nous permettra, entre autres, de bien implanter la grande réforme qui est en place actuellement et de répondre à certains besoins ponctuels dans les différents réseaux de l'éducation.

Mme la Présidente, si on regarde, finalement, depuis que le gouvernement a cessé de s'attaquer au déficit qui avait été laissé par nos prédécesseurs et qui était de 6 milliards par année, on peut voir que c'est quand même 1,2 milliard de dollars qui a été ajouté au budget de l'Éducation. En effet, en 1998, le budget de l'Éducation était à 9 449 000 000 $, et donc il sera, cette année, à 10 634 000 000 $. L'éducation, donc - je l'ai dit souvent et je le répète sur toutes les tribunes -fera le Québec de demain, et c'est pourquoi je pense que c'est important de continuer à réinvestir en éducation, à réinvestir pour s'assurer qu'il y ait plus de jeunes qui réussissent, parce que, on le sait, aujourd'hui, la plus grande richesse qu'on ne puisse pas avoir dans notre société, le meilleur outil qu'on ne puisse pas avoir pour le développement économique, c'est l'éducation. C'est la meilleure façon de travailler sur l'égalité des chances. Donc, il faut continuer à aider les enfants, les jeunes.

Si on regarde rapidement les différents réseaux, puisqu'il s'agit là d'une introduction à cette présentation de 20 heures ou à cette commission qui étudiera tous les crédits pendant 20 heures, donc commençons avec une présentation courte des différents secteurs. L'éducation préscolaire, primaire, secondaire, on l'a dit, entre autres dans la politique d'adaptation scolaire, il faut agir tôt. C'est dès les premières années que l'enfant bâtit sa confiance en lui, son estime de soi. Donc, c'est important, dès les premières années à l'école, dès la maternelle, d'investir pour s'assurer qu'on encadre le mieux possible ces enfants. Même si on occupe déjà le premier rang parmi les pays de l'OCDE pour le pourcentage de jeunes de 5 à 29 ans, qui est à 78 %, qui fréquentent l'école -c'est le premier rang des pays de l'OCDE - on a aussi un des meilleurs taux de diplomation au monde. Donc, même si on a quand même un excellent bilan, au Québec, de nos réalisations en termes de réussite et de persévérance scolaires, malgré ça, on veut continuer à améliorer cette réussite, entre autres avec une réforme qui va nous permettre de revenir aux matières essentielles, qui va nous permettre d'avoir une approche plus stimulante, moins d'enfants- entre autres, des garçons - qui décrochent.

Donc, si on regarde rapidement qu'est-ce qu'on a fait au niveau de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire pour l'année 2000-2001, on a deux grands chantiers sur lesquels on travaille: la révision du curriculum et la réforme et, de l'autre côté, les plans de réussite. Si on commence avec la révision du curriculum, je le disais tantôt, je pense que c'est un outil essentiel pour s'assurer qu'on ait davantage de jeunes qui réussissent au Québec. On a commencé l'implantation, cette année, au premier cycle, donc à la maternelle, en première et en deuxième année. Il y a eu beaucoup de formation, d'information qui a été donnée au personnel dans les différentes écoles du Québec. J'ai moi-même visité plusieurs écoles depuis la rentrée et j'y ai rencontré beaucoup d'enseignants très enthousiastes, des directions d'établissement, des parents, évidemment des élèves. Donc, on peut dire sans crainte de se tromper qu'il y a beaucoup d'effervescence actuellement dans nos écoles avec cette nouvelle réforme.

D'un autre côté, on a aussi ouvert, au cours de la dernière année, un grand chantier, le chantier de responsabiliser et de mobiliser tous les acteurs du milieu de l'éducation autour d'un plan de réussite pour chacune des écoles du Québec. Donc, il y a 3 000 écoles au Québec. On a demandé d'ailleurs à chacune des écoles de préparer un plan de réussite. Qu'est-ce qu'un plan de réussite? Pour nous, un plan de réussite, c'est d'abord un diagnostic de la situation, c'est de regarder dans chaque école quel est le taux de redoublement, quel est le taux de réussite, quel est le taux de décrochage, quels sont les résultats aux examens du ministère, et de comparer ces résultats avec les écoles de milieux socioéconomiques comparables, et de se donner des cibles pour chacune des trois prochaines années et, bien sûr, la partie la plus importante, des moyens pour atteindre ces cibles. Le but, donc, des plans de réussite, c'est de mobiliser tout le monde, et c'est pour ça qu'on a demandé, entre autres, que ces plans soient approuvés par les conseils d'établissement, pour mettre dans le coup, entre autres, les parents, les parents qui, on le sait, sont maintenant représentés à 50 % sur les conseils d'établissement, et c'est avec beaucoup de satisfaction qu'on a vu la grande majorité des écoles et des commissions scolaires nous retourner, donc nous faire parvenir, via leur commission scolaire, ces plans de réussite.

Je pense qu'il faut toujours se le rappeler, il y a un grand débat qui a eu lieu pendant un certain nombre de mois, entre autres avec certains intervenants syndicaux, à savoir: Devrait-on avoir des plans de réussite avec des chiffres ou pas de chiffres? Je pense que ce n'est pas un débat à savoir si on veut faire des statistiques ou non. Ce qu'on veut, c'est de s'assurer que dans chaque école on identifie le nombre d'élèves qui ont décroché et qu'on se donne des cibles pour réduire de façon concrète, avec des objectifs ambitieux, ce nombre d'élèves qui échouent dans chacune des écoles du Québec. Donc, on s'est concentrés surtout sur effectivement deux parties, deux résultats.

Le premier, c'est le taux de décrochage dans chacune des écoles, et le deuxième, c'est le taux de redoublement. Pourquoi le taux de redoublement? Il y a eu, encore là, plusieurs discussions qui ont eu lieu à travers les médias concernant le taux de redoublement. Pourquoi attache-t-on autant d'importance au taux de redoublement? Pour la simple et bonne raison que 70 % des jeunes qui redoublent une année vont éventuellement décrocher. Encore là, on parlait d'agir tôt, tantôt, et je pense que c'est important, donc, de réduire ce redoublement, évidemment sans réduire les standards, sans réduire les exigences pour chacun de ces enfants. Donc, on s'est fixé des objectifs et on va continuer à travailler dans ce sens-là.

Maintenant, qu'est-ce qu'on va faire au niveau préscolaire, primaire et secondaire au cours des prochains mois? Bien, d'abord, dès l'entrée à la fin août, on va commencer à implanter dans nos écoles, en troisième et en quatrième année, la nouvelle réforme. On a ajouté aussi - c'est important de le mentionner - après plusieurs discussions avec les partenaires de la Table nationale, incluant les représentants syndicaux, 14 millions de dollars au budget de formation pour s'assurer que tout le monde soit bien formé. Et, encore là, une petite précision, Mme la Présidente. On voit souvent dans nos médias des enseignants qui disent ne pas avoir reçu encore toute la formation nécessaire. Mais, quand on creuse un peu, on se rend compte que souvent ces enseignants sont à des niveaux où on n'a pas commencé encore l'implantation, par exemple au niveau secondaire. Il faut se rappeler que l'implantation de la réforme se fera au cours des cinq prochaines années. Donc, cette année, c'était préscolaire, première et deuxième année; l'année prochaine, troisième et quatrième; dans deux ans, cinquième et sixième; ensuite, secondaire I, II, III; et, finalement, dans la cinquième année, secondaire IV et V. Donc, il ne faut pas se surprendre que, par exemple, dans des années où on aura une implantation dans deux ans, dans trois ans ou dans quatre ans, on n'ait pas terminé la formation de ce personnel.

On a aussi lancé au même moment une politique en consultation, un projet de politique sur l'évaluation des apprentissages. Donc, dans le cadre de la nouvelle approche qui est proposée avec la réforme, c'est important qu'on identifie comme il faut comment se fera l'évaluation des apprentissages et, entre autres, comment seront préparés les fameux bulletins qui sont remis aux parents. On est à compléter cette consultation - les gens avaient jusqu'au 31 mars pour nous répondre-et on aura l'occasion de prendre une position finale d'ici le mois de juin.

Maintenant, je pense aussi que, concernant les plans de réussite, il y a encore du travail à faire. J'aurai l'occasion, au cours des prochaines semaines, de faire une tournée des différentes régions du Québec pour nous assurer que, dans chaque commission scolaire, dans chaque école, on se donne un plan de réussite avec des cibles ambitieuses. Et puis évidemment qu'il y a toujours des discussions à savoir comment on définit ces cibles ambitieuses et qu'est-ce qu'une cible ambitieuse. Donc, je pense qu'on continuera de s'assurer que partout on soit exigeant, exigeant parce que c'est important de l'être pour la réussite de nos jeunes au Québec.

Un autre sujet qui serait important, c'est toute la question de la politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue. On se rappelle, l'année dernière, on avait eu un projet, une proposition de politique qui avait été préparée par M. Paul Inchauspé. On a eu aussi des consultations. Les gens nous ont demandé qu'avec le projet final on ait une nouvelle consultation. Donc, avec mon collègue Jean Rochon, le ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale, nous aurons l'occasion, dès les prochains mois, de déposer un projet et d'avoir une consultation qui s'étalera d'ici l'automne. Donc, je pense qu'encore là, oui, il y a du travail à faire.

On sait que, quand on travaille auprès des enfants, c'est un peu de la prévention qu'on fait, mais il faut quand même se rappeler qu'on a encore beaucoup d'adultes au Québec qui ont besoin de venir compléter d'abord une formation de base, mais aussi compléter, avec l'évolution du marché du travail, une formation sur une base continue pour s'adapter aux différents besoins du marché du travail. Donc, de ce côté-là encore, il y aura, lors de la publication de ce projet de politique au cours des prochaines semaines, l'occasion de pouvoir insister.

Maintenant, il y a toute la question de la formation professionnelle et technique. Vous m'avez entendu sûrement sur plusieurs tribunes répéter, pour moi, l'importance de la formation professionnelle et technique. On le sait, on doit investir de façon importante. Il y a des grands besoins pour répondre aux besoins du marché du travail de ce côté-là. C'est pour ça qu'on a, dans la dernière année, investi 104 millions de dollars autour des nouveaux programmes en formation professionnelle et technique. Donc, ça veut dire que, depuis 1995, on aura investi plus de 687 millions de dollars pour s'assurer que, dans nos centres de formation professionnelle, dans nos cégeps, on puisse avoir de nouveaux programmes.

On a accordé 302 nouvelles autorisations à partir des plans qui sont faits dans chaque région et on a réussi quand même à avoir une augmentation importante du nombre d'étudiants en formation professionnelle, qui est passé, depuis 1994-1995, de 59 000 à 75 000. Et aussi ce qu'il est important de noter, c'est que, chez les moins de 20 ans, on a connu aussi une augmentation intéressante, une augmentation qui est passée, donc, de 18 000 étudiants à 24 000 étudiants. Et là je vous parle seulement de la formation professionnelle. Il faut aussi ajouter les 88 000 élèves qui sont en formation technique.

Bien sûr qu'au cours de la prochaine année, maintenant, si on regarde ce qu'on fera au cours des prochains mois, il faut continuer à travailler d'abord à valoriser la formation professionnelle auprès des élèves, des étudiants, mais aussi des parents. Je pense que, dans notre société, il y a encore du travail à faire. Il y a encore trop de parents pour qui la seule voie acceptable, c'est la voie universitaire. Donc, il y a encore beaucoup de travail à faire. Il faut seulement se rappeler un chiffre que je répète partout: 50 % des emplois au Québec, idéalement, exigeraient une formation professionnelle ou une formation technique. C'est la moitié de nos emplois, donc c'est normal qu'on y apporte toutes les énergies possibles. Donc, on va continuer à travailler, à cibler les endroits où il y a des pénuries, à s'attaquer de façon vigoureuse aussi à la persévérance et à la réussite parce qu'on sait, entre autres en formation technique, que les taux de réussite sont plutôt autour de 50 %. Donc, si, demain matin, dans un monde idéal, on avait tous les étudiants au niveau de la formation technique qui réussissaient, bien, on viendrait de doubler le nombre de diplômés en formation technique. Donc, oui, il faut convaincre plus de jeunes d'entrer via la formation professionnelle et la formation technique, mais il faut aussi travailler à avoir plus de jeunes qui en sortent.

On va continuer aussi de travailler- on a investi 24 millions de dollars de ce côté-là - sur les programmes de formation courte. On a toujours des projets qui se présentent de façon ponctuelle. Actuellement, les gens au ministère travaillent, par exemple, sur les besoins à la compagnie Bombardier. Je vous donne cet exemple...

Oh boy! Ha, ha, ha! Bon, bien, écoutez, je disais donc qu'on va travailler sur ces formations courtes pour s'assurer qu'on réponde bien aux besoins du marché du travail, et donc on continuera de le faire aussi -on aura sûrement l'occasion d'en reparler tantôt - pour les contrats de performance sur lesquels on a travaillé au niveau des universités, les plans de réussite au niveau des collèges, l'aide financière aux études, comme je le disais tantôt, qu'on a bonifié. Et je termine en disant un mot pour le travail remarquable qui a été fait aussi par les organismes-conseils du ministère, que ce soit le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, la Commission consultative de l'enseignement privé.

Et je voudrais aussi, avant de conclure, finalement dire qu'on a, au ministère de l'Éducation -il y en a plusieurs représentants ici aujourd'hui - une équipe compétente qui travaille pour avoir plus de jeunes justement qui réussissent au Québec, et donc je pense qu'on a fait des grands pas, et on va continuer dans cette direction-là dans l'année qui vient, Mme la Présidente.